Consignes à l'attention des étudiants

Examen LAS

Avant le début des épreuves

- L'étudiant doit se présenter à la place qui lui a été attribuée en amphi, à l'heure de sa convocation, muni de sa carte d'étudiant. A défaut, la carte d'identité ou le passeport **ET** le certificat de scolarité seront acceptés.
- Le permis de conduire, la carte vitale, la carte de transport ne sont pas acceptés comme justificatifs d'identité.
- En cas de retard sur l'horaire de convocation, l'étudiant doit se présenter **au plus tard 10 min avant le début de l'épreuve** : une fois les portes fermées, plus aucun étudiant ne pourra rentrer en amphi et ce, **quel que soit le motif du retard.**
- A l'entrée de la salle et pendant la durée de l'épreuve, le surveillant peut vous demander de dégager vos oreilles (cheveux longs, casquette, bonnet, voile…) afin de s'assurer de l'absence de dispositif d'écoute.
- Si un étudiant bénéficie d'un aménagement d'examen, la décision doit arriver à la scolarité **au plus tard une semaine avant ledit examen**, sans quoi la demande ne sera pas prise en compte (*cf. la procédure de demande d'aménagement des examens 2024-2025*).
- Les sacs, manteaux, écharpes, téléphones portables, doivent être **rangés dans leur sac**. **L'étudiant dépose son sac sur l'estrade** avant d'émarger et de récupérer sa tablette. **Les étudiants ne pourront récupérer leurs affaires qu'à la fin de la demi-journée.**
- **Il est formellement interdit d'écrire sur les brouillons tant que le début de l'épreuve n'a pas été annoncé au micro**.
- Les seuls objets autorisés sur les tables sont les tablettes qui vous auront été remises, les stylos, crayons, gommes, effaceurs, surligneurs. Pas d'étui à lunettes ni de trousse.
- Les objets fétiches, peluches ainsi que les calculatrices non conformes sont interdits.
- **Vos téléphones portables et tout autre appareil connecté (ex : montre ou stylo connecté…) doivent être éteints (y compris la fonction réveil) et placés dans vos sacs avant d'entrer dans la salle d'examen**.
- Il est obligatoire pour les porteurs d'appareils auditifs d'apporter un certificat médical.
- Il est interdit de consulter des documents dès l'entrée en salle.

Pour accéder à l'épreuve sur la tablette, vous aurez besoin de vos identifiants universitaires (numéro étudiant et mot de passe). Merci de les retenir ou de les noter, en cas d'oubli le jour-J.

Pendant les épreuves

- Avant de vous connecter sur la tablette, **vérifiez le pourcentage de chargement et le signal wifi**. En cas de problème, levez la main pour avertir un surveillant.
- L'utilisation des surligneurs est autorisée sur les feuilles de brouillon. L'utilisation de stylets n'est pas autorisée.
- La tablette doit toujours être positionnée à plat sur la table.

Consignes Etudiants Examens Mineure Santé

- **L'accès aux toilettes n'est pas autorisé pendant la 1ère heure, puis vous devrez solliciter un surveillant afin qu'il vous accompagne.**
- Toute tentative de connexion électronique autre qu'à l'épreuve en cours est considérée comme une fraude caractérisée.
- **L'heure valable est celle affichée en amphi et non l'heure présente sur la tablette**.
- **Certaines images peuvent ne s'afficher qu'en partie : vous pouvez zoomer sur l'image**.

Pendant les épreuves, merci de **valider vos réponses au fur et à mesure de votre avancement** (cela ne vous empêchera pas de revenir dessus si vous le souhaitez).

En cas de problème de tablette pendant l'épreuve, **si le problème ne se résout pas en rafraichissant la page**, merci d'avertir immédiatement un surveillant. Le temps durant lequel vous n'avez pas pu composer vous sera rajouté en fin d'épreuve.
En conséquence, toute réclamation en dehors du temps de composition de l'épreuve ne sera pas pris en compte.

Si après une fausse manipulation, vous vous retrouvez à nouveau sur la page d'accueil de SIDES THEIA, il faut simplement retaper le code épreuve : vous retrouverez toutes les réponses enregistrées et pourrez poursuivre votre épreuve.
Il vous sera annoncé au micro le temps restant pour la composition de votre épreuve.

A la fin de l'épreuve, merci de vous déconnecter de THEIA, de **fermer tous les onglets** ouverts sur votre tablette.

Avant la fin de l'examen, pensez-bien à enregistrer vos réponses au fur et à mesure de l'épreuve.
Vous devez soumettre l'épreuve pour qu'elle soit enregistrée comme terminée. Toutes les épreuves commencées sont soumises automatiquement par la scolarité, avant le traitement des résultats.

Lorsque le Responsable Pédagogique annonce la fin de l'épreuve merci de vous déconnecter. Vous devrez restez à votre place, et attendre les consignes des surveillants avant de sortir de l'amphi.

Après les épreuves

- En cas d'absence, **l'étudiant à 48h à compter de la date de l'examen pour fournir un justificatif d'absence**
- Si un étudiant est absent le jour d'une épreuve de 1ère session, il sera attendu en 2ème session (*cf. MCCC Mineure santé 2024-2025*)

Consignes Etudiants Examens Mineure Santé